

ENVIRONNEMENT

Des haies brise-vent autour des bâtiments d'élevage

CHANTAL FOULDS, M.Sc., AGRONOME,
CONSEILLÈRE EN AGROENVIRONNEMENT,
FPPQ

ANDRÉ VÉZINA, M.Sc., INGÉNIEUR
FORESTIER, ITA DE LA POCATIÈRE

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC, EN COLLABORATION AVEC L'ITA DE LA POCATIÈRE ET LES TROIS ORGANISMES DE GESTION DES FUMIERS (AGEO, COGENOR ET FERTIOR), METTRA SUR PIED UN PROGRAMME PROVINCIAL DE SENSIBILISATION ET DE DÉMONSTRATION SUR LES HAIES BRISE-VENT POUR LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE.

Dans son mémoire déposé auprès de la Commission sur le développement durable de la production porcine du BAPE, la Fédération des producteurs de porcs s'est engagée à intensifier l'adoption de pratiques déjà connues pour réduire les odeurs. C'est dans ce but qu'elle réalisera un programme sur les haies brise-vent. Le projet, d'une durée de trois ans (2003 à 2006), vise à développer une expertise régionale sur la planification, l'implantation et l'entretien des haies brise-vent destinées à protéger les bâtiments d'élevage. Il vise également à mieux structurer le service-conseil en région en ce qui concerne ce dossier.

SENSIBILISATION ET DÉMONSTRATION

Chacun des trois organismes de gestion des fumiers (OGF) sera responsable d'établir trois sites de démonstration dans leur région (Beauce, Lanaudière, Montérégie) à partir du printemps 2004. Ces neuf sites seront utilisés dans le cadre de sessions de formation pratique pour les conseillers et lors des journées d'information pour les producteurs et autres intervenants intéressés. En tout, 18 journées d'information sont prévues.

OUTILS POUR LES CONSEILLERS

André Vézina de l'ITA de La Pocatière donnera cinq ateliers de formation couvrant tous les aspects des haies brise-vent: rôles, facteurs d'efficacité, planification, implantation, entretien et coûts. Tout au long des formations, les conseillers seront appelés à faire des travaux pratiques: concevoir un plan d'aménagement pour un cas réel, planifier la plantation avec le producteur, effectuer la plantation, etc. Par la suite, les conseillers formés seront en mesure de former d'autres personnes en région, de vulgariser l'information auprès des producteurs et de structurer le service-conseil en région. La collaboration du MAPAQ, des agents en agroenvironnement de l'UPA et des conseillers des clubs-conseils est primordiale afin d'assurer l'atteinte de ce dernier objectif.

En parallèle, un guide pour le conseiller, comprenant tout le matériel traité dans les ateliers de formation, sera élaboré en version papier et disque compact. Un document d'information sera également préparé pour les producteurs. Ce document traitera des avantages des haies, du choix et des arrangements des végétaux, de l'implantation et de l'entretien.

TABLEAU 1
ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

RÉALISATION	RESPONSABLE	DATE DE RÉALISATION
5 ateliers de formation pour des conseillers	ITA	Automne 2003 à automne 2005
9 sites de démonstration dans Chaudière-Appalaches, Montérégie et Lanaudière	OGF (support technique de l'ITA)	Implantation à partir du printemps 2004
18 journées d'information	OGF	2004 et 2005
Document d'information destiné aux producteurs	ITA	Automne 2004
Guide du conseiller	ITA	2004

Si vous êtes un producteur de porcs situé dans l'une des trois régions cibles (Beauce, Lanaudière, Montérégie) et êtes intéressé à établir un site de démonstration autour de votre site d'élevage, veuillez contacter l'OGF de votre région.

OGF à contacter selon la région

Beauce: FERTIOR (Suzanne Hallé, 418-475-4475)

Lanaudière: COGENOR (Sylvain Beauregard, 450-753-7486)

Montérégie: AGEO (Lucie Maltais, 450-778-3080)

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez vous procurer une brochure sur les écrans boisés sur le site Web de la Fédération à: http://www.leporcduquebec.qc.ca/pages/env/Fiche_Ecran.pdf.

Pour toute information complémentaire concernant le projet, veuillez communiquer avec Chantal Foulds à la Fédération.

NOTE:

Ce projet sera réalisé grâce à un financement du Programme d'atténuation des gaz à effet de serre du secteur agricole canadien administré par le Conseil canadien du porc.